Génération Parquet
Revêtement de parquet
Av. de Longemalle 19
1020 Renens
Mobile: 079 332 78 62
Fax 021 634 95 32
E-mail: generation_parquet@bluewin.ch
Web: www.generationparquet.ch

GENERATION PARQUET Sàrl

LES TOITS DU PETIT-LANCY

Petit-Lancy / GE

Maître de l'ouvrage:
Solvalor fund Management SA-Solvalor 61, Lausanne
Architecte: J. Schär & C. Sjöstedt architectes, Genève
Collaborateur: S. Molliqaj
Ingénieurs conseils électricité et sanitaire:
Amstein + Walthert Genève SA

DES LOGEMENTS UNIQUES

Répartie sur 4 immeubles, cette surélévation de deux étages est composée de 24 appartements locatifs de 4-5 et 6 pièces en simplex et en duplex, lumineux et tous agrémentés d'un balcon avec une vue dégagée.

17-4

Les *«Toits du Petit-Lancy»* se situent au chemin du Bac, dans un quartier calme, proche d'écoles et de commerces. Le projet découle des constats suivants: l'immeuble existant en forme de «L» réalisé par les Frères Honegger à la fin des années 1960 comprend des appartements mono orientés. Les pièces de vie (salons, cuisines, etc.) et balcons s'ouvrant sur le nord-est.

Par ailleurs, la structure est mixte et les possibilités au niveau statique sont réduites. Pour intégrer ces problématiques, les architectes du bureau *J. Schär & C. Sjöstedt* ont pris le parti de doubler la dalle de couverture avec un espace vide de 40 cm, ce qui leur a permis de s'affranchir du bâtiment existant du point de vue de la technique et de l'organisation interne des futurs appartements.

Réorienter et réorganiser

Sur les deux étages de la surélévation, une variété de typologies d'appartement est offerte: chaque appartement est unique par

sa disposition et ses finitions. Certains principes sous-tendent les constats du préambule: les séjours et balcons sont tous orientés au sud (côté rue du Bac) et les chambres au nord (côté parc). Là où la réalisation d'appartements traversants n'est guère possible, l'option des «duplex croisés» est privilégiée. Ce principe a l'avantage de permettre une superposition des salons d'une part, des chambres d'autre part, selon les orientations favorisées. Les duplex en attique sont pourvus de cours intérieures ou d'éclairage zénithaux. Les escaliers et le parquet sont réalisés en bois de chêne. De manière générale, plutôt qu'un geste architectural marqué, c'est la cohérence de l'ensemble qui est recherchée. L'originalité de l'immeuble, avec ses différences de niveaux, est maintenue. La verticalité du système est amplifiée par le biais de fenêtres disposées dans le sens de la longueur. Les appartements offrent des perspectives visuelles vers le paysage lointain, du nord au sud

VS